



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Situation excédentaire du FIPHPFP

Question écrite n° 17949

Texte de la question

M. Pierrick Berteloot interroge Mme la ministre déléguée auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargée des personnes âgées et des personnes handicapées, sur la situation excédentaire du Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHPFP). Depuis 2020, cet organisme français, créé par décret en 2006, a retrouvé un équilibre financier, dépassant même un excédent significatif à la fin de l'année 2023, évalué à 340 millions d'euros. Ce fonds est alimenté par une taxe prélevée auprès des employeurs publics ne respectant pas l'obligation légale d'employer au moins 6 % de travailleurs handicapés. Ces fonds sont ensuite alloués aux travailleurs handicapés afin de soutenir leur insertion professionnelle et d'adapter leurs conditions de travail. Cependant, il est crucial de reconnaître que les travailleurs handicapés retraités continuent de faire face aux défis liés à leur handicap et ont toujours besoin de soutien financier pour des équipements ou des services visant à faciliter leur vie quotidienne. Actuellement, seuls les travailleurs handicapés en activité peuvent bénéficier de l'aide du FIPHPFP. Au regard de l'excédent important de ce fonds et puisque la Cour des comptes a recommandé d'utiliser cet excédent et que la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) a préconisé d'allouer ces fonds à d'autres initiatives en faveur de l'insertion professionnelle des personnes handicapées, M. le député demande à Mme la ministre déléguée si les travailleurs handicapés du domaine public retraités pourraient, de manière exceptionnelle, solliciter une aide auprès de ce fonds pour leur vie courante. À défaut, il lui demande si elle peut assurer que ces fonds seront utilisés exclusivement au bénéfice des travailleurs handicapés.

Données clés

Auteur : [M. Pierrick Berteloot](#)

Circonscription : Nord (15^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17949

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : [Personnes âgées et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Personnes âgées et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2024](#), page 3994

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)